À ressorts à gaz trappe de visite de sol

NOTICE DE MONTAGE

1. Application du produit

La trappe de visite de sol est conçue pour être installée dans le sol, à l'intérieur comme à l'extérieur, et pour être ensuite recouverte de carrelage ou d'autres matériaux de revêtement. La trappe permet d'accéder facilement au sous-sol caché dans le sol.

Fig. 1a

Fig. 1b

2. Composition du produit

1. Cadre
2. Couvercle de trappe 2
3. Charnière d'angle «cachée»
4. Ressorts à gaz
5. Joint en caoutchouc
6. Verrou tournant de type clic
7. Support de fixation du verrou
8. Trous de montage
(le long du contour du cadre)
9. Clé

3. Complétude

1. Trappe de visite assemblée - 1 pc
2. Étiquette-passeport - 1 pc
3. Clé-support
4. Sac d'emballage - 1 pc

4. Montage du produit

PRINCIPES DE BASE

Le périmètre de l'ouverture doit être préparé à l'avance pour l'installation de la trappe. La taille de l'ouverture doit être supérieure de 5 à 10 cm à la taille de montage de la trappe d'inspection.

1. Installer la trappe dans l'ouverture au centre par rapport aux parois latérales de l'ouverture.
2. Aligner la trappe de manière à ce que la surface du couvercle soit dans le même plan que la surface du sol préparée pour le revêtement.
3. Fixer le cadre de la trappe dans l'ouverture à l'aide d'ancres ou de vis autotaraudeuses à travers les trous de fixation du cadre, p. 8 ou du support d'angle, p. 10 (fig. 1).
4. Si nécessaire, adapter l'étanchéité du couvercle p. 2 au joint p. 5 du cadre de la trappe p. 1 (fig. 1), comme indiqué au chapitre 5. Utilisation du produit p. 3

Attention ! Ne pas marcher sur le couvercle de la trappe avant d'installer le carrelage pour éviter de se blesser ou d'endommager le produit !

5. Le plan de pose des carreaux (autres revêtements) doit être marqué en tenant compte du principe suivant : - La saillie admissible des carreaux au-delà du couvercle de la trappe (fig. 2) du côté de la charnière ne doit pas dépasser 20 mm (pour éviter de briser le carreau du couvercle de la trappe lors de l'ouverture).
6. Percer un trou de 14 mm de diamètre dans le matériau de revêtement du couvercle, correspondant à la vis du verrou p. 6 (fig. 1).

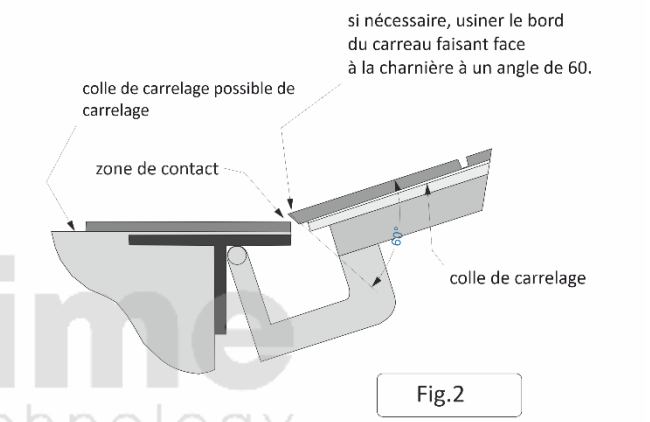

Fig.2

7. Découper le carreau (matériau de revêtement) du côté de la charnière et du côté du verrou à un angle de 60 (degrés) de sorte que le bord du carreau ne touche pas le bord du carreau de sol lors de l'ouverture (fig. 2).
8. Poser des carreaux (revêtement de sol). **N'OUBLIEZ PAS ! L'épaisseur du revêtement de sol (y compris la sous-couche ou la colle) ne doit pas dépasser 15 mm (fig. 2) !**
9. Une fois la colle prise, raccourcir la vis (après l'avoir dévissée) de manière à ce que son bord supérieur soit au même niveau que le carreau (fig. 2).

5. Utilisation du produit

1. La porte de la trappe d'inspection est maintenue en position fermée par le verrou. Pour ouvrir la trappe, insérer la clé n° 9 dans le trou du verrou. et tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que le verrou se bloque. Les ressorts à gaz de la page 4 (fig. 1) faciliteront le soulèvement du couvercle de la trappe, mais ils ne soulèveront pas le couvercle d'eux-mêmes.
2. Pour fermer la trappe, s'assurer que le verrou est tendu, tirer la trappe contre le mouvement des ressorts jusqu'à ce que le verrou soit fermée,, si nécessaire, presser le couvercle avec le pied.
3. Pour adapter l'étanchéité du couvercle au joint du cadre, il faut:
   - serrer les vis p. 10
   - desserrer les vis p. 10 (fig. 1a) sur le support de fixation du verrou p. 7 (fig. 1);
   - desserrer le contre-écrou de la vis p. 11 (fig. 1a)
   - serrer la vis p. 11 de la valeur requise (un tour de vis correspond à 1 mm de mouvement du verrou);
   - serrer le contre-écrou de la vis p. 11;
   - *s'assurer que le verrou se ferme, garantissant un ajustement précis du couvercle*
   - *répéter si nécessaire*
4. Si, lors de l'ouverture, le verrou fonctionne mais que le couvercle de la trappe ne se soulève pas, visser la clé p. 9 dans le verrou en utilisant la partie filetée (fig. 1b). Une fois le verrou activé, tire la clé et ouvrir la trappe.
5. En cas de défaillance du verrou, il est possible d'ouvrir la trappe à l'aide de la fonction de protection et de sécurité, sans endommager le carrelage. Pour ce faire, dévisser la vis du verrou, visser la vis M10 dans le trou et faire sortir le verrou à l'aide d'un marteau. Remplacer le verrou.
6. Il est possible d'ajuster la force de pression des ressorts à gaz de la trappe. Pour ce faire, dévisser la vis du support inférieur de montage du ressort à gaz à l'aide d'une clé, tourner le support, aligner sur le trou suivant et serrer la vis. Répéter le réglage sur tous les ressorts.

6. Garantie des engagements

La trappe assemblée bénéficie d'une période de garantie de 2 ans (1 an pour le verrou et les ressorts à gaz) à compter de la date d'achat (d'après le ticket de caisse et le marquage sur le passeport). Pendant la période de garantie, le fabricant ou son distributeur remédie gratuitement aux défauts de fabrication en remplaçant le produit, en le réparant ou en remplaçant ses pièces. La garantie expire si :

- le passeport produit est absent
- le produit est utilisé de manière non conforme
- les conditions de montage et de réglage du produit ne sont
- pas respectées - les conditions de fonctionnement du produit
- ne sont pas respectées
- le produit ou ses pièces présentent des dommages
- mécaniques - la charge sur le produit a été dépassée